BULLETIN INFO SPÉCIAL DPCSR

SANEER & SR
Syndicat Autonome National des Experts de l'Education Routière et de la Sécurité Routière
Syndicat affilié à l'UNSA

Résultats élections professionnelles 2022
Corps des DPCSR

12 janvier 2023

Les résultats par corps à la CAP nationale de catégorie A technique nous ont été transmis par la DRH.

Malgré nos nombreuses demandes, la DRH refuse de nous transmettre le nombre de voix obtenu par chacune des listes.

Représentatif du corps des DPCSR depuis les élections de 2014, puis syndicat majoritaire en 2018 avec près de 38 %, le SANEER&SR augmente sa représentativité avec plus de 70 % des suffrages exprimés en 2022.

Les résultats :

	DPCSR Préfecture	DPCSR Secrétariat général (DDI et autres)
SANEER & SR	66,67 %	70,59 %
CFDT	6,67 %	
FSMI-FO	6,67 %	29,41 %
UFSE-CGT	6,67 %	
VOTE BLANC	13,33 %	
Total général	100,00 %	100,00 %

Il s'en est fallu de peu pour que notre liste d'union obtienne 1 siège.
En effet, le dernier siège a été attribué à l'UFSE-CGT avec 140 voix, … soit 13 voix de plus que notre liste qui en a recueilli 127.

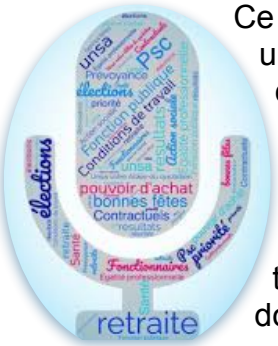

Ce résultat n'aura aucune influence sur notre travail au profit des DPCSR désirant obtenir une mutation ou une promotion. En effet, depuis le 1er janvier 2020, les CAP ne sont plus compétentes en matière de mobilité, et, depuis le 1er janvier 2021, en matière de promotion. Ce sont les lignes directrices de gestion (LDG) qui fixent dorénavant les orientations générales relatives aux mutations et aux mobilités ainsi que celles concernant les avancements et les promotions. Toutefois, au ministère de l'Intérieur, les organisations syndicales représentatives au Comité social d'administration (ex-comité technique - CTM) du ministère continuent, lors de groupes de travail, à intervenir sur ces dossiers individuels.

SANEER&SR
Syndicat n° 1 des DPCSR